

R A P P O R T A N N U E L

D ' A C T I V I T É

2 0 2 1 — 2 0 2 2



 **CARRY** YACHTING  
SERVICES

# INTRODUCTION

## EDITO

En date du 1<sup>er</sup> Octobre 2020, l'exploitation et la gestion de l'aire technique du Port de Carry-Le-Rouet nous ont été confiées par délibération rendue par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le présent rapport annuel analyse les actions que nous avons menées pour répondre au plus juste à la confiance témoignée par la Métropole Aix-Marseille-Provence, ainsi qu'aux obligations contractuelles exigées, dans la gestion de l'aire de carénage du Port de Carry-le-Rouet pour l'exercice 2021-2022.

Le sommaire reprendra pour une meilleure visibilité d'une année sur l'autre la même trame.

Les deux parties de notre précédent rapport à savoir l'historique de CARRY YACHTING SERVICES (CYS) et les caractéristiques de l'aire de carénage du port de Carry le Rouet, resteront inchangées eu égard à leurs constantes. Avec, en compléments, un tableau synthétique en annexes reprenant :

- les factures
- le suivi de installations et des maintenances

Après une prise de délégation difficile, cette fin de d'année 2021 et le début de l'année 2022 sont marqués par un contexte mondial et national à fortes turbulences, des faits historiques marquants, pour rappel

- en Février 2022, la guerre en Ukraine avec la pénurie et l'inflation des prix des pièces détachées,
- en mars 2022, la baisse du pouvoir d'achat par l'augmentation des tarifs de carburant,
- et enfin en Août 2022, les mesures restrictives d'eau pour les plaisanciers en raison de l'état de sécheresse.

Ces événements auront une répercussion sur les chiffres de cet exercice.



La Direction.





## PRIORITÉS DE L'ENTREPRISE

- FAIRE FACE AU CONTEXTE A FORTES PERTURBATIONS
- REpondre AUX BESOINS DES PLAISANCIERS ET ASSEOIR LA CONFIANCE DE NOS PARTENAIRES



## BILAN DE ANNEE

- CONTEXTE ECONOMIQUE PERTURBE
- REMPLACEMENT CHARIOT ELEVATEUR
- SUIVI ET RESPECT DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES
- MAINTIEN QUALITE DE SERVICE



## OPPORTUNITES POUR LES PLAISANCIERS

- QUALITE DU SERVICE

# SOMMAIRE

## HISTORIQUE DE CARRY YACHTING SERVICES (CYS)

1. Historique de l'activité
2. Organigramme
3. Fiche d'identité de CYS
4. Qualité et valeurs de CYS

## CARACTERISTIQUES DE L'AIRE DE CARENAGE DU PORT DE CARRY-LE-ROUET

1. Caractéristiques générales
2. Description des services
3. Description des installations
4. Horaires tous services

## ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

1. Suivi des indicateurs : Au niveau technique
  - Service grutage
  - Service carénage
  - Service avitaillement
2. Suivi des indicateurs : Au niveau environnemental
3. Suivi des indicateurs : Au niveau de la clientèle

## PARTIE TECHNIQUE ET FINANCIERE DU RAPPORT ANNUEL

1. Effectif du service
2. Quantités de carburant vendus
3. Tableau de suivi des achats ventes de carburants
4. Récapitulatif mensuel du prix moyen d'achat des carburants
5. Principaux incidents survenus ainsi que les actions correctives apportées
6. Nombre de grutage assurés annuellement avec leur typologie
7. Eventuelles insuffisances des ouvrages
8. Liste des travaux d'entretien de renouvellement et de modernisation
9. Présentation graphique des actions menées
10. Suivi des consommations de l'aire en eau et en électricité
11. Contrats conclus avec les tiers

## PARTIE COMPTABLE DU RAPPORT ANNUEL

1. Compte annuel du résultat d'exploitation
2. Présentation des méthodes et des éléments de calculs économiques
3. Compte rendu des biens et immobilisations
4. Etat de variation du patrimoine immobilier intervenu dans le cadre du contrat
5. Inventaire des biens mis à jour
6. Etat du suivi du programme contractuel d'investissement
7. Etat des autres dépenses
8. Perspectives

## CONCLUSION

## ANNEXES

# HISTORIQUE DE CARRY YACHTING SERVICES

## 1. HISTORIQUE DE L'ACTIVITE

### 1.1 POINTS GENERAUX



Situé au bord de la Méditerranée, entre Marseille et Martigues et localisé à proximité des calanques, le **port de Carry-le-Rouet** est une petite perle sur la Côte Bleue...! Lorsque vous naviguez, l'imposante tour de 17 étages de Carry-le-Rouet, visible à 5 miles des côtes par temps clair, vous dirigera vers son Port. Abrisé des vents par d'imposantes falaises, en entrant dans la anse, la pointe du « Pain de sucre » en béton

blanc sur une belle avancée rocheuse vous confirmera l'arrivée dans le Port.

L'aire technique de 1428 m<sup>2</sup> permettant le **carénage, le grutage et l'avitaillement** déléguée à la Société CARRY YACHTING SERVICES est visible dès l'entrée dans le port, jouxtant l'immeuble bleu de la Capitainerie.

Le Port de Carry-le-Rouet a une capacité d'accueil de **568 places annuelles et une cinquantaine en places passager**

Le contrat de délégation notifié le 11 Septembre 2020 pour une durée de 5 ans à la Société CARRY YACHTING SERVICES succède au précédent contrat qui avait été notifié à la Société DG SERVICES, pour une durée de 6 ans, le 29 Juillet 2013.

L'aire technique du port de plaisance de Carry le Rouet a été rénovée en 2016.

### 1.2 CARRY YACHTING SERVICES



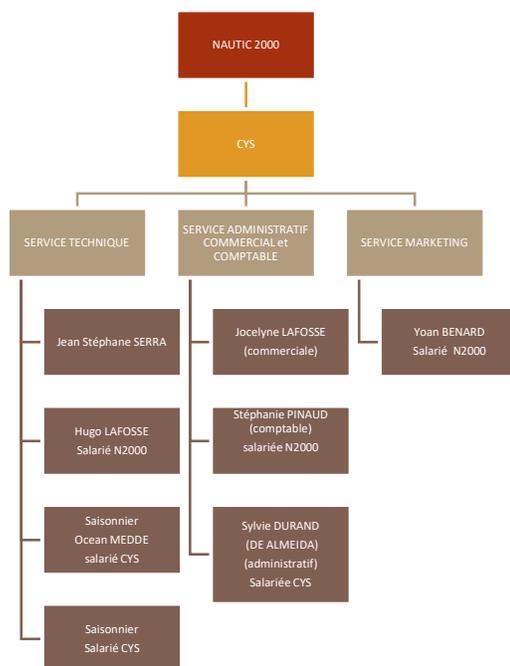
La société **Carry Yachting Services** a été créée le 1er octobre 2020 pour suivre le contrat de délégation conclu avec la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ce contrat a été obtenu par délibération par le Conseil de la Métropole le 31 Juillet 2020.

Ce contrat a pour objet **l'avitaillement, le grutage, le carénage, la maintenance**, de tous moteurs marins ainsi que le respect de la sécurité de la qualité et de **l'impact environnemental de ces activités**. CARRY YACHTING SERVICES bénéficie de l'expérience et du savoir-faire de son **prestataire référent NAUTIC 2000**, présent dans le nautisme **depuis trois générations**.

C'est une équipe de 8 personnes toutes **qualifiées et passionnées** affectées à la structure de CARRY YACHTING SERVICES pour répondre aux demandes entrantes et proposer une offre complète de services à tous les besoins nautiques.

**Cf. ANNEXE** – Extrait KBis CARRY YACHTING SERVICES

## 2. ORGANIGRAMME



L'organigramme représente une équipe de 8 personnes affectées à la structure de CARRY YACHTING SERVICES pour répondre aux demandes entrantes et proposer une offre complète de services à tous les besoins nautiques.

## 3. FICHE D'IDENTITE DE CYS

Logo	
Etablissement	CARRY YACHTING SERVICES
Sigle	CYS
Forme juridique	Société par actions simplifiée par associé unique
Capital	1000€
Immatriculation au RCS, numéro	R.C.S. Aix-en-Provence Numéro : 889 496 931
Adresse	QUAI DU PROFESSEUR VAYSSIERE ESPLANADE DU PORT 13620 CARRY LE ROUET
Président	NAUTIC 2000 Société à Responsabilités limitées Chemin départemental 9 Quartier la Damiane 13820 ENSUES LA REDONNE
Objet social	Gestion et exploitation de l'aire technique située sur le port de Carry-Le-Rouet suivant contrat de délégation de service public conclu avec la Métropole Aix Marseille Provence
Date de création	28 Septembre 2020
Date de clôture de l'exercice social	30 Septembre
Téléphone	04.65.01.00.05
Adresse mail	contact@cyachtingservices.com

## 4. QUALITE ET VALEURS DE CYS

### 4.1 NOTRE MISSION

Fournir le plus haut niveau de service aux plaisanciers et aux professionnels du nautisme, souhaitant : avitailler, gruter, entretenir leur bateau, leur moteur. Notre équipe accompagne, conseille, intervient auprès de nos clients pour leur faciliter leur expérience de plaisancier depuis l'accueil, la livraison jusqu'à l'entretien de leur bien.

CARRY YACHTING SERVICES met tout en œuvre pour assurer un service de qualité dans ses domaines d'activités. Qui sont :



### 4.2 NOS VALEURS

#### 4.2.1 LA SATISFACTION CLIENTS

Qu'elle soit interne ou externe, la satisfaction du client passe par son écoute précise. Cette satisfaction nécessite de comprendre ses attentes et de répondre conformément à sa demande. Elle vise un travail de conseil et d'anticipation pour être force de proposition.

Chacun s'engage à :

- Contribuer au respect des délais, coûts et conformité de la demande.
- Rechercher de manière proactive des bonnes pratiques ainsi que des meilleures méthodes de travail.
- Participer à l'évolution des prestations.

#### 4.2.2 LA RESPONSABILITE

Assumer la responsabilité de ses propres initiatives et contributions en tant que membre de l'équipe est indispensable à tout niveau. Afficher un engagement fort pour la réussite des personnes, des équipes et de l'entreprise.

Chacun s'engage à :

- Informer des risques de dérive de la prestation dès leur apparition.
- Réagir rapidement et positivement aux changements de priorités et de situations, trouver des solutions aux obstacles imprévus
- Être ouvert aux nouvelles idées et partager activement les idées avec l'ensemble de l'équipe

#### 4.2.3 LA LOYAUTE

La loyauté, c'est respecter nos engagements par la fidélité à la parole donnée en interne aussi bien qu'en externe. Elle repose, entre autres, sur la fiabilité de l'information transmise.

Chacun s'engage à :

- Assumer pleinement ses responsabilités et ses engagements.
- Reconnaître ses erreurs et rester constructif dans leur analyse.
- Transmettre les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise dans un esprit de partage.

#### 4.2.4 LE PROFESSIONNALISME

Persévérance, rigueur et anticipation sont les mots d'ordre des collaborateurs. Nous œuvrons collectivement et visons la même ambition, l'excellence du service, vecteur de progrès et de satisfaction pour nos clients.

Chacun s'engage à :

- Donner le meilleur de soi-même pour tous nos clients et dans tous nos projets pour leur réussite.
- Faire preuve d'un réel engagement dans les missions que nous poursuivons.
- Favoriser la fluidité de la circulation de l'information dans notre entreprise et le travail en équipe dans un climat de confiance et de collaboration

# CARACTERISTIQUES DE L'AIRE DE CARENAGE DU PORT DE CARRY-LE-ROUET

## 1. CARACTERISTIQUES GENERALES

### 1.1 - POINTS GENERAUX

Objet de la délégation

⇒ Exploitation des services d'avitaillement, de grutage et de carénage du Port de Plaisance de Carry-Le-Rouet

Nature de la convention

⇒ Délégation de service public

Date de la signature de la notification

⇒ Le 11 Septembre 2020

Date de prise d'effet de la délégation

⇒ Le 01 Octobre 2020

Échéance de la délégation

⇒ 5 ANS

⇒ Le 30 Septembre 2025

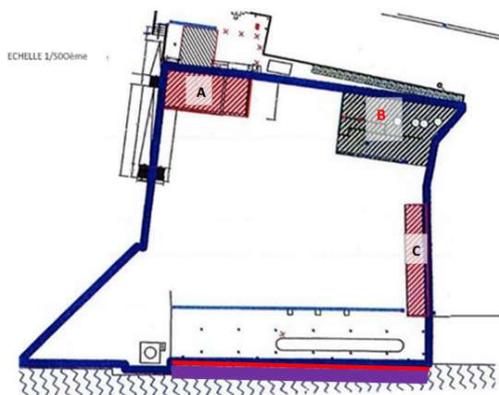
### 1.2 - LOCALISATION

La station d'avitaillement en carburant et l'aire de carénage sont situées à proximité de la capitainerie, à l'extrémité du quai du Professeur Emile Vayssière.



- Situation 43°19,7 N - 5°09,2 E
- Port abrité des vents d'Ouest à Nord-Est.
- Approche de jour : à l'ouest "Pain de Sucre" en béton sur avancée rocheuse
- A mer remarquable : immeuble de 17 étages visible à 5 Miles par temps clair.

### 1.3 - PERIMETRE CONCERNE



source : Annexe 2 de l'avenant n°2 du contrat de DSP de DG Service

La surface totale de terre-plein confiée à

CARRY YACHTING SERVICES

s'élève à 1 428 m<sup>2</sup>

se décomposant comme suit :

Surface totale terre-plein (contour bleu) 1428 M<sup>2</sup>

Surface terre-plein bâtie 58 M<sup>2</sup>

Surface terre-plein non bâtie 1370 M<sup>2</sup>

+ Dont zone avitaillement (zone hachurée :B) 114 m<sup>2</sup>

+ Dont zone avitaillement (zone hachurée : C) 41 M<sup>2</sup>

+ Total surface exploitable restante : 1215

+ Linéaire de quai (trait rouge) :32,5 ml

+ Surface de plan d'eau (zone violette) : 20 m<sup>2</sup>

## 2. DESCRIPTION DES SERVICES

### 2.1 - ACCUEIL DES PLAISANCIERS



CYS assure l'accueil des plaisanciers pour la zone technique du Port de Carry-le-Rouet :

L'accueil est assuré tous les jours de l'année en dehors des dimanches et jours fériés de novembre à mars où une astreinte technique est opérationnelle. Les horaires sont variables selon les saisons. L'accueil de l'ensemble des plaisanciers est effectué en garantissant l'application des principes d'égalité et de continuité du service public.

La personne en charge de l'accueil a pour mission lors du premier contact aussi bien auprès des professionnels que des plaisanciers :

- L'analyse de la demande
- La prise de rdv
- L'identification du navire
- L'affectation de bers
- La planification des interventions dans l'agenda
- Ainsi que tous enseignements inerrant au nautisme, aussi bien commercial, qu'administratif, que touristiques, environnemental, météorologiques, etc

### 2.2 - GESTION DES TERRES PLEINS

La gestion des terre-pleins s'effectue conformément aux dispositions prévues dans le contrat de délégation de service public, CYS assure la gestion du périmètre de la délégation et de ses équipements



- En prenant toutes les dispositions pour permettre la bonne circulation des bers sur le terre-plein
- En assurant les redevances prévues au contrat.
- En veillant pour le terre-plein, au respect du règlement en vigueur dans le cadre de l'hygiène la sécurité et le code du travail ...
- En favorisant la rotation des bers pour accueillir le plus grand nombre de plaisanciers
- En veillant à la qualité et à la fonctionnalité des bers, de la grue, du chariot élévateur et de leur mise en œuvre.

### 2.3 - ENSEMBLE DES SERVICES EFFECTUES SUR L'AIRE TECHNIQUE

CYS fournit aux usagers les différents services de carénage en utilisant toute la capacité des ouvrages, installations, immeubles et matériels mis à la disposition par la Métropole Aix-Marseille Provence.

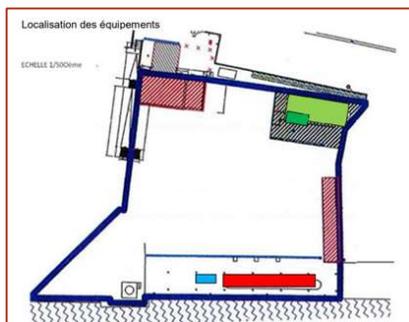
Les différentes missions déléguées sont :

- Distribution de carburant et produits dérivés
- Exploitation et la gestion de services de grutage et de carénage
- Entretien et maintenance des ouvrages
- Gestion administrative et financière du service
- Suivi de la qualité, de la sécurité de l'avitaillement de l'aire de carénage et de grutage
- De l'impact environnemental de ces activités
- Ainsi que des actions de promotions et de communications de ses services
- Entretien et maintenance, réparations
- Suivi des installations

### 3. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

#### 3.1 - EQUIPEMENTS AVITAILLEMENTS

##### 3.1.1 - LOCALISATION



En rouge : les pompes d'avitaillement  
En vert clair : les cuves de stockage de carburant  
En vert foncé : le pupitre pour le remplissage des cuves  
En bleu la borne électrique de paiement

##### 3.1.2 - LES POMPES A CARBURANT



Trois pompes ont été installées sur le site par la MPM en 2016 :

- Pompe N°1 -- Gazole - Marque TOKHEIM  
Modèle QUANTIUM 110 (QMax = 40L/min)
- Pompe N° 2 Super 95 – Marque TOKHEIM  
Modèle QUANTIUM 110 (QMax = 40L/min)
- Pompe N° 3 Gazole détaxé – Marque TOKHEIM  
Modèle QUANTIUM 110 (QMax = 80L/min)

Chaque pompe permet la distribution d'un seul produit.

##### 3.1.3 - LA BORNE AUTOMATIQUE



Automate de paiement 24h/24h. Marque LAFON.  
Equipements : - Pupitre - Terminal - Lecteur de carte bancaire

##### 3.1.4 - LES CUVES ET LE PUPITRE D'AVITAILLEMENT



La station dispose :

- 1 cuve enterrée avec 3 compartiments
  - 17 m3 : carburant gazole
  - 16 m3 : carburant Sans Plomb 95
  - 17 m3 : carburant gazole détaxé
- 1 pupitre contenant les raccords de remplissage
- 3 cheminées (tubes d'évent)
- Un système de sécurité pour détection des fuites sur la cuve

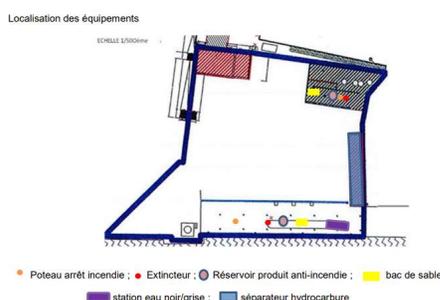
Ces équipements ont été mis en place en 2016 lors de la mise aux normes de la station.

### 3.1.5 - LE LOGICIEL DE GESTION



- La station dispose d'un logiciel de gestion pour l'avitaillement
- Ordinateur HP avec clavier et écran Elo et imprimante Saga

## 3.2 - LES EQUIPEMENTS DE SECURITE ET EQUIPEMENTS ANTI-POLLUTION



### 3.2.1 - MATERIEL DE SECURITE ET PROTECTION INCENDIE

La station dispose au niveau de la zone d'avitaillement et au niveau de la zone de stockage d'hydrocarbure

- Un poteau rouge de déclenchement manuel anti-incendie ;
- Un dispositif incendie automatique au niveau de la distribution des carburants : D.A.C (dispositif adaptateur de commande) + détecteur automatique d'incendie et diffuseur au niveau des îlots + réservoir produit (rond rose sur plan) ;
- Deux bacs à sables
- 4 extincteurs portatifs. (\*)

Ces équipements ont été mis en place en 2016.



Borne arrêt d'urgence



Bac à sable



Réservoir protection incendie



Coffret général marche arrêt



SSI (système sécurité incendie)  
ECS équipement de contrôle et de signalisation  
avec unité de gestion d'alarme

### 3.3 - RECUPERATION ET TRAITEMENT DES EAUX USEES



Le curage et le nettoyage de la cuve à eaux noires sont effectués annuellement par un organisme extérieur (cote bleue assainissement).

Station de pompage pour eaux usées (pompe eau grises et pompe eaux noires)

Un caniveau de rétention à grille avaloire permet la collecte et l'acheminement des eaux de ruissellement de l'aire de carénage vers l'unité de traitement, celui-ci est contrôlé par nos services de manière régulière pour le maintenir propre.

L'unité de traitement pour les eaux de carénage et les eaux noires / de fond de cales des bateaux est constituée d'une cuve de stockage et d'un séparateur hydrocarbure (déshuileur / débourbeur).



Emplacement du séparateur d'hydrocarbure



Cuve de stockage



Système de contrôle du séparateurs

Il est à noter que la capitainerie dispose à proximité du site d'un local contenant tout le matériel de dépollution nécessaire en cas de besoin mis à notre disposition :

- 1 boudin marin anti-pollution de 80ml
- 1 pulvérisateur grande capacité de produit dispersant.

### 3.4 - EQUIPEMENTS DE LEVAGE ET DE STATIONNEMENT DE BATEAUX

#### 3.4.1 - LA GRUE



L'aire technique dispose pour l'exploitation d'une grue à potence de capacité maximale 10 tonnes (10,8 T à 7m, 12,4T à 6m, 18T à 4,10m)  
Marque : HIAB X-HIPRO 858 EP-3 HC2

### 3.4.2 - LE CHARIOT ELEVATEUR



Chariot élévateur de Type CLARK  
Marque : STILL SAXTY 70-60  
Age : 10 ans vétuste  
Matériel vétuste repris lors de la passation et remis en état de marche

Courant février, Le chariot élévateur est totalement hors de marche.

Pour la continuité du service, Le 24 Février 2022 un autre chariot élévateur a été acheté en urgence par CYS pour maintenir la continuité du service.

### 3.4.3 - LES BERS

CYS dispose pour l'exploitation de l'aire de carénage de 11 bers confiés par la Métropole :

- 1 ber 10 tonnes
- 1 ber 6 tonnes
- 2 bers 4 tonnes
- 3 bers 2,5 tonnes
- 2 bers 3 tonnes
- 2 ber 4 tonnes voiliers
- 2 demi-bers de 5 tonnes mobiles



BER N°1 • 2,5 TONNES



BER N° 2 • 2,5 TONNES



BER N° 3• 3,5 TONNES



BER N° 4 • 3 TONNES



BER N° 5 • 3 TONNES



BER N° 6 • 4 TONNES



BER N° 7• 4 TONNES



BER N° 8 • 6 TONNES



BER N° 9 • 4 TONNES



BER N° 10 • 4 TONNES



BER N° 11 • 10 Tonnes

deux demi-bers de 5 TONNES mobiles

*Un ber voilier a été récupéré par la Métropole pour les besoins de l'aire technique de Sausset avant la prise de délégation.*

Lors de la prise de la délégation, aucune identification des bers étaient lisibles, l'équipe technique de CYS les a repeints et veille annuellement à leur entretien.

Cette surveillance a permis de révéler que 4 pneus présentés des faiblesses et ont dû être changés, aucun historique du précédent délégataire ne nous avait été remis.

### 3.4.4 - LES BORNES D'ALIMENTATION

L'aire technique dispose de deux bornes d'alimentation :

- une borne d'alimentation mixte (4 raccords eau et 4 prises électriques) présente en bord de quai
- une borne d'alimentation électrique présente en bordure de l'aire de carnage.

Cette borne dispose de 4 prises 16A et une prise 32A pour l'alimentation de pompe haute pression.



Borne mixte (raccords AEP)



Borne mixte (prises 16A)



Borne carénage

## 3.5 - LES QUAIS ET LEURS EQUIPEMENTS

### 3.5.1 - LE QUAÏ D'AVITAILLEMENT

Le quai servant à l'amarrage des bateaux qui viennent se servir de la station d'avitaillement fait donc 32 mètres linéaires

Il est équipé sur tout son linéaire :

- d'une défense d'accostage delta blanche en caoutchouc, posée horizontalement sur la face verticale de la poutre de couronnement,
- de bollards d'amarrage 10T permettant l'amarrage au quai ;



Linéaire du quai d'accostage

### 3.5.2 - LE QUAÏ D'AMARRAGE

Ce quai permet d'accueillir deux postes d'amarrages à couple pour bateaux en attente de manutention ou de départ.

Ce linéaire de quai fait 8 mètres linéaire



Cf. ANNEXE – Tableau de suivi des installations et des maintenances

## 4. HORAIRES TOUS SERVICES

### SERVICE DE GRUTAGE ET DE CARENAGE :

- **BASSE SAISON** : du 1er octobre au 30 avril  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00  
du lundi au samedi.
- **HAUTE SAISON** : du 1er mai au 30 septembre  
de 7h30 à 19h00.  
tous les jours.

### SERVICE D'AVITAILLEMENT :

- **BASSE SAISON** : du 1er octobre au 30 avril  
de 8h00 à 18h00  
du lundi au samedi.
- **HAUTE SAISON** : du 1er mai au 30 septembre  
de 7h30 à 20h00  
tous les jours.

La borne automatique pour l'avitaillement fonctionne 24h/24H 7j/7

Numéro de téléphone APPEL URGENT

 **06.14.87.88.58** 

# ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

Suivant notre contrat de délégation nous reprendrons dans cette partie le suivi des indicateurs comme demandé par la Métropole, certains des indicateurs sont d'ordre quantitatif et seront représentés par un histogramme, d'autres d'ordres qualitatifs feront l'objet d'un commentaire.

Le premier rapport d'activité couvrait la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 Septembre 2021, ce dossier couvrira donc cette période 2021-2022 et nous permettra d'effectuer un comparatif.

Dans ce dossier, nous marquerons d'un astérisque les points qui seront à retravailler en 2022-2023.

## 1. SUIVI DES INDICATEURS : AU NIVEAU TECHNIQUE

### 1.1 - SERVICE DE GRUTAGE

SERVICE DE GRUTAGE					
Tableau de suivi des indicateurs du 01/10/2021 AU 30/09/2022	ANNEE 20-2021	ANNEE 21-2022	Ecart	Commentaires	
Nombre de grutages réalisés (prestation simple et double)	443	396	- 47	La guerre en Ukraine et la diminution du pouvoir d'achat en en février Mars marquent l'activité grutage sur les mois de février et Mars. L'écart est marqué de 51% sur ces deux mois., et 35% de baisse en Aout en raison de la restriction eau les plaisanciers sont moins sortis pendant le mois d'Août	
- Catégorie A (0,55 à 4,99m)	48	29	- 19		
- Catégorie B (5,00 à 6,49m)	222	201	- 21		
- Catégorie C (6,50 à 7,99m)	128	137	9		
- Catégorie D (8,00 à 9,49m)	32	21	- 11		
- Catégorie E (9,50 à 10,99m)	11	7	- 4		
- Catégorie F (11,00 à 12,99m)	2	1	-1		
(*) Nombre d'opération de grutages réalisés par un prestataire extérieur	163	163	/	Le nombre de grutage est constant.	
DG SERVICES+ nombre de grutage facturés	96	78	- 18		
NAUTIC 2000 nombre de grutage facturés	67	85	+ 18		
Délai moyen d'attente entre la prise de rdv et l'intervention de grutage proprement dite	4,16 Jours	3,58 Jours	0,58 Jour	Cet écart est consécutif à la légère baisse du niveau d'activité	
Nombre de panne constatée sur le matériel de grutage	1	0		//	
Délai moyen de remise en service du matériel de grutage suite à une panne	24h	24h	/	//	

Inspection des équipements par nos soins (fréquence / période )

▪ Grue	12/an	12/an	/
▪ Chariot élévateur	12/an	12/an	/
▪ Caniveaux	12/an	12/an	/

Cf. ANNEXE – Tableau des Indicateurs mensuels du service grutage

## 1.2 - SERVICE DE CARENAGE

SERVICE DE CARENAGE				
Tableau de suivi des indicateurs	Année 20.2021	Année 21.2022	Ecart	commentaires
Plage horaire d'ouverture journalière de l'aire de carénage	Basse saison : 8h30 -12h30	Basse saison : 8h30 -12h30		
	14h00 – 18h00	14h00 – 18h00		
	Haute saison : 7h30 – 12h30	Haute saison : 7h30 – 12h30		
	14h00 – 19h00	14h00 – 19h00		
Nombre d'opération de carénage réalisée par le délégataire	75	88	+ 13	L'écart positif sur l'année est consécutif à une augmentation des prestations sur le T4 de N-1 et T1 de N – les autres mois ayant été impactés par le contexte économique
CATEGORIE A	12	10	- 2	
CATEGORIE B	27	38	+ 11	
CATEGORIE C	31	25	- 6	
CATEGORIE D	4	10	+ 6	
CATEGORIE E	1	5	+ 4	
CATEGORIE F	0	0	0	
Nombre d'opération de carénage réalisés par un prestataire extérieur	> 30	> 37		
(*) DG SERVICES+ Nombre de carénage facturés	NI	NI		DG services+ ne fait pas appel aux services de CYS
(*) NAUTIC 2000 Nombre de carénage facturés	28	37		NAUTIC2000 faisant travailler l'équipe de CYS, l'identification est réalisable
Nombre moyen de jour de stationnement d'un bateau sur l'aire technique toutes catégories confondues	2	7,65		
Délai moyen en jours d'attente entre la prise de rdv et l'intervention de carénage proprement dite	4,16			
Nombre de panne constatée sur le matériel de carénage	0	2		Changement des pneus des bers
Délai moyen de remise en service du matériel de carénage suite à une panne	0	9		Le temps de la commandes et de la livraison des 4 pneus
Inspection des équipements (fréquence / période)				
Bers	12/an	12/an		
Chariot élévateur	12/an	12/an		
Grue	12/an	12/an		

(\*) Constat DG SERVICES +

DG Services + ne font pas appel aux services de CYS pour le carénage, ni utilise notre karcher, il ne nous donc pas possible d'établir une valeur précise de la prestation carénage réalisée par ce professionnel du nautisme.

(\*) Constat NAUTIC2000

NAUTIC 2000 fait appel au personnel de CYS pour réaliser les carénage, le karcher – Il est donc possible d'identifier le nombre de carénage réalisés pour les clients de NAUTIC2000.

▪ Cf. ANNEXE – Tableau des Indicateurs mensuels du service Carénage

## 1.3 - SERVICE D'AVITAILLEMENT

SERVICE AVITAILLEMENT				
Tableau de suivi des indicateurs	Année 20.2021	Année 21.2022	Ecart	Commentaire
Présence d'un agent sur site : Nbr hr/j ; nb j/sm	Période basse saison : 9 h/Jrs - 6/7 Période haute saison : 12 h/Jrs - 7/7	Période basse saison : 9 h/Jrs - 6/7 Période haute saison : 12 h/Jrs - 7/7		
Nombre d'avitaillement réalisé (fréquentation de la station) (nombre de lignes s/Qf)	<b>3192</b>	<b>2564</b>	<b>- 628</b>	En raison de l'inflation, moins de plaisanciers ont profité de leurs bateaux cette saison
- Pompe 1 : GASOIL	704	549	- 155	
- Pompe 2 : SP 95	2376	1891	- 485	
- Pompe 3 : GASOIL DETAXE	112 (*)	124 (*)	+ 12	
Nombre de litre de carburant vendu (par type de carburant)	<b>240727</b>	<b>201327</b>	<b>- 39400</b>	Cet écart est proportionnel à la baisse du nombre d'avitaillements
- Pompe 1 : GASOIL	74450	60927	- 13523	
- Pompe 2 : SP 95	128746	101138	- 27608	
- Pompe 3 : GASOIL DETAXE	37531	39262	+ 1731	
Fréquence de réapprovisionnement des cuves	<b>55</b>	<b>44</b>	<b>- 11</b>	Cette donnée est en lien à la baisse de la demande
- Pompe 1 : GASOIL	18	12	- 6	
- Pompe 2 : SP 95	25	19	- 6	
- Pompe 3 : GASOIL DETAXE	12	13	+1	
Nombre de panne constatée sur le matériel d'avitaillement	5	5	=	Intervention par COMETROL
Délai moyen de remise en service du matériel d'avitaillement suite à une panne	24 h	24 h	=	
Respect des marges commerciales indiquées au contrat				
- Pompe 1 : GASOIL	13,98 %	13,24 %	-0,74 %	
- Pompe 2 : SP 95	14,09 %	13,24 %	-0,85 %	
- Pompe 3 : GASOIL DETAXE	11,49 %	15,25 %	3,76 %	
Inspection des équipements par organisme certifiée (fréquence / période)	1 fois/an	1 fois/an		
- PUPITRE	1	1		
- Pompe 1 : GASOIL	1	1		
- Pompe 2 : SP 95	1	1		
- Pompe 3 : GASOIL DETAXE	1	1		

Cf. ANNEXE – Tableau des Indicateurs mensuels du service avitaillement

(\*)Lors de la prise de la délégation et pour une gestion plus pratiques des comptes professionnels, nous avons mis en places des badges de paiements automatiques « CLIPRO » pour les professionnels du nautisme.

Un compte spécifique a été ouvert pour chaque professionnel identifié. Un prélèvement automatique a été généré, le client professionnel par le biais de son badge « CLIPRO » peut s'avitaillement aux pompes à toutes heures de la journée ou de la nuit.

Un récapitulatif automatiques des consommations est édité tous les jours ce qui permet d'identifier le professionnel et au plus tard le lendemain procéder à tous les enregistrements administratifs

## 2. SUIVI DES INDICATEURS : AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL

### ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Tableau de suivi des indicateurs	Année 20.2021	Année 21.2022	Ecart	Commentaire
Nombre d'utilisation de la pompe eaux noire/grise et de fond de cales	NI	12	+12	fiche salarié pour identifier le nombre d'intervention
Nombre de pollution constatée sur site	0	0	//	//
Délai d'intervention moyen en cas de pollution constatée	0	//	//	//
Analyse d'eau en sortie du débourbeur (date de réalisation + résultat)	Réalisé en N+1 (*)			
Propreté du site : fréquence de nettoyage de l'aire technique Propreté du site : fréquence de nettoyage des caniveaux...	7Fois/Sem en fonction de l'activité 1 à 2 Fois/Mois en fonction de l'activité	7Fois/Sem en fonction de l'activité 1 à 2 Fois/Mois en fonction de l'activité		
Nombre de vidange du débourbeur annuel	1/an	1/an		
Tri et évacuation des déchets	Evacuation 1 fois /semaine	Evacuation 1 fois / semaine		
Suivi de la consommation en eau	Pas de visibilité	Visibilité en N+1 (*)		Nouvelle charge qui sera constatée dans le prochain RAD
Suivi de la consommation en électricité kw/h	847 Kw/h en moyenne sur l'exercice	851 kw/h en moyenne sur exercice	4 Kw/h	
Inspection des équipements par organisme certifiée (fréquence / période) :	1 FOIS / AN	1 FOIS / AN		
▪ dispositif de protection incendie	Effectué par ancien délégué 07/2020	28/04/2022		
▪ unité de traitement / débourbeur	(*)	28/06/2022		
▪ station de pompage eau usées	Effectué le 18/06/2021	Effectué en le 28/06/2022		
Matériel anti-pollution	Disponible en collectif avec la Capitainerie	Disponible en collectif avec la Capitainerie		

Cf. ANNEXE – Tableau des Indicateurs mensuels pour l'engagement environnemental

Cf. ANNEXE – Fiche de suivi : Nettoyage des caniveaux de rétentions

**(\*) Consommation eau** : la production de notre précédent rapport détaillé a permis à la Métropole de constater que l'eau n'avait jamais été facturé auparavant au précédent délégué.

**La Métropole a souhaité régulariser cette charge qui n'avait jamais été signalé jusqu'à lors. Cette charge sera constatée sur le prochain exercice.**

### 3. SUIVI DES INDICATEURS : AU NIVEAU DE LA CLIENTELE

ENGAGEMENT CLIENTELE				
Tableau de suivi des indicateurs	Année 20.2021	Année 21.2022	Ecart	Commentaire
Qualification spécifique du personnel (valeur ajoutée)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CACES grue</li> <li>▪ CACES chariot élévateur</li> <li>▪ Diplôme mécanique bateau</li> <li>▪ Permis bateau</li> <li>▪ Permis remorque</li> </ul>			
Langues parlées par le personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Français</li> <li>▪ Espagnol</li> <li>▪ Anglais (haute saison)</li> </ul>			
Mesure d'indice de satisfaction globale client selon questionnaire (note de 0 à 10)	9,47	9,16	//	
Cahier de doléance (nb de remarque inscrite)	//	//	//	//
Nombre d'accidents ou d'incidents sur site	1	2	//	//
Actions mises en place pour assurer l'information et l'accueil des usagers				
▪ affichage tableau sur la clôture de l'aire	Oui	Oui	//	//
▪ proximité avec nos clients	Oui	Oui	//	//
▪ site internet	Oui	Oui	//	//
▪ réseau sociaux	Oui	Oui	//	//

Cf. ANNEXE – Tableau des Indicateurs mensuels du service Client

# PARTIE TECHNIQUE ET FINANCIERE DU RAPPORT ANNUEL

## 1. EFFECTIF DU SERVICE

Nombre de personnes : 8

### DIRECTION

M. SERRA Jean-Stéphane

Dirigeant non salarié

Mme SERRA Epouse LAFOSSE Jocelyne

Dirigeante non salariée

### SERVICE ADMINISTRATIF

Mme OLIVIER-DALLARD Odile

Directrice Administrative et commerciale

Statut : Cadre

Convention : port de plaisance

Entrée le 04.01.2021

**Sortie le 03.04.2021 – Rupture de la période d’essai à notre initiative**

### SERVICE ADMINISTRATIF

Mme DE ALMEIDA Sylvie

Secrétaire Administrative et commerciale

Statut : Employé

Convention : port de plaisance

Contrat à durée indéterminée

Entrée le **12.11.2021**

### SERVICE MARKETING

Mlle Noémie CIENZO

Emploi : Apprenti service marketing

Statut : Employé

Convention : navigation de plaisance

Entrée le 14/09/2020

**Sortie le 31/08/2021 – Fin de contrat d’apprentissage**

### SERVICE TECHNIQUE

M. Florian DURAND

Mécanicien

Statut : ouvrier

Convention : navigation de plaisance

Entré le 29/11/2017

**Sortie le 30/04/2022– Démission**

**Motif : reconversion professionnelle suite naissance enfant**

M. Hugo LAFOSSE

Emploi : Apprenti mécanicien

Statut : Ouvrier

Convention : navigation de plaisance

Entré le 01/09/2020

M. FORTUNATO Fabio

Mécanicien

Statut : Ouvrier

Convention : port de plaisance

Contrat à durée déterminée

Emploi saisonnier

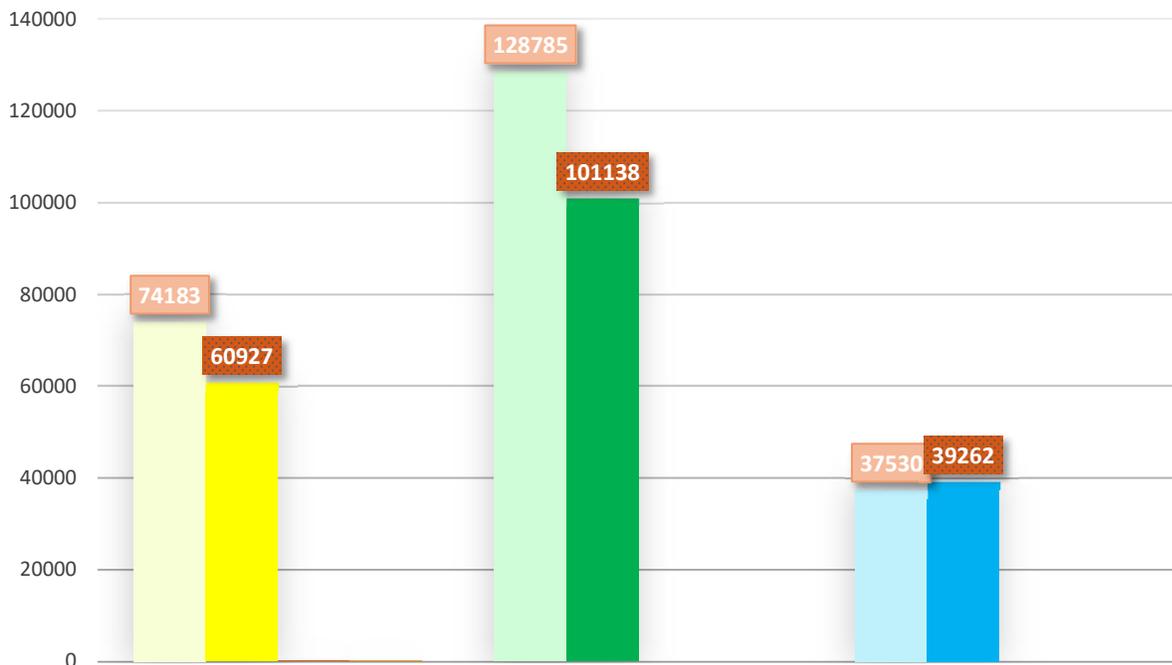
	<p>Entré le 24/04/2021  Sorti le <b>30/06/2021</b>  <b>Motif : rupture d'un commun accord</b></p>
M. PROFIT Clément	<p>Assistant commercial  Statut : Employé  Convention : port de plaisance  Contrat à durée déterminée  Emploi saisonnier  Entré le 12/06/2021  Sorti le <b>31/08/2021</b>  <b>Motif : Fin du contrat CDD</b></p>
M. MEDDE Océan	<p>Mécanicien  Statut : Employé  Convention : port de plaisance  Contrat à durée déterminée  Emploi saisonnier  Entré le <b>01/07/2022</b></p>

**Cf. ANNEXE** – Registre du personnel de CARRY YACHTING SERVICES au 30/09/22

## 2. QUANTITES DE CARBURANT VENDUS



### Evolution graphique de l'activité Avitaillement



### 3. TABLEAU DE SUIVI DES ACHATS VENTES DE CARBURANTS

Cf. ANNEXE – Tableau de suivi mensuel des achats ventes par carburants

### 4. RECAPITULATIF MENSUEL DU PRIX MOYEN D'ACHAT DES CARBURANTS

#### SANS PLOMB

	ACHATS		VENTES		SI	SF	Marge en valeur	Marge en %
	HAHT	litres achetés	CAHT	litres vendus				
oct-21	0,00	0,00	9228,42	5938,95	13508,14	5652,01	1372,29	14,87%
nov-21	2944,00	2000,00	4333,53	2730,59	5652,01	4911,61	649,13	14,98%
déc-21	0,00	0,00	3390,77	2112,08	4911,61	1982,03	461,19	13,60%
janv-22	4332,00	3000,00	3976,87	2351,49	1982,03	2880,00	542,84	13,65%
févr-22	3042,00	2000,00	2080,36	1252,61	2880,00	4113,23	271,59	13,05%
mars-22	5493,00	3000,00	2725,59	1578,74	4113,23	7262,09	381,45	14,00%
avr-22	4968,00	3000,00	6327,31	3249,89	7262,09	6640,11	737,33	11,65%
mai-22	15728,00	9000,00	19405,82	9653,30	6640,11	5749,14	2786,85	14,36%
juin-22	28695,00	15000,00	24292,59	11157,47	5749,14	13521,88	3370,33	13,87%
juil-22	66780,00	36000,00	66011,21	29765,20	13521,88	24100,53	9809,86	14,86%
août-22	36862,00	22000,00	49834,20	26159,17	24100,53	15133,55	4005,22	8,04%
sept-22	0,00	0,00	9674,91	5188,84	15133,55	6558,33	1099,69	11,37%
<b>Global</b>	<b>168844,00</b>	<b>95000,00</b>	<b>201281,58</b>	<b>101138,33</b>	<b>13508,14</b>	<b>6558,33</b>	<b>25487,77</b>	<b>12,66%</b>

#### GASOIL DETAXE

	ACHATS		VENTES		SI	SF	Marge en valeur	Marge en %
	HAHT	litres achetés	CAHT	litres vendus				
oct-21	2376,00	4000,00	1634,84	2819,18	1218,41	2202,94	243,37	14,89%
nov-21	1226,00	2000,00	1559,81	2231,49	2202,94	2103,40	234,27	15,02%
déc-21	0,00	0,00	1132,73	1620,47	2103,40	1138,15	167,48	14,79%
janv-22	1175,27	2009,00	1237,60	1770,53	1138,15	1228,08	152,26	12,30%
févr-22	0,00	0,00	549,81	795,16	1228,08	760,50	82,23	14,96%
mars-22	1927,68	2008,00	431,55	627,77	760,50	2320,93	64,30	14,90%
avr-22	2659,32	2988,00	1157,69	1680,25	2320,93	3619,30	-203,26	-17,56%
mai-22	2658,00	3000,00	3279,03	2987,06	3619,30	3548,82	550,55	16,79%
juin-22	3115,35	2967,00	3586,01	3408,47	3548,82	3640,26	562,10	15,67%
juil-22	7723,11	7913,00	7581,63	6424,14	3640,26	4912,85	1131,11	14,92%
août-22	5159,13	5929,00	8820,25	7628,45	4912,85	3069,22	1817,49	20,61%
sept-22	5451,00	7000,00	7377,69	7268,66	3069,22	2220,25	1077,72	14,61%
<b>Global</b>	<b>33470,86</b>	<b>39814,00</b>	<b>38348,64</b>	<b>39261,63</b>	<b>1218,41</b>	<b>2220,25</b>	<b>5879,62</b>	<b>15,33%</b>

#### GASOIL

	ACHATS		VENTES		SI	SF	Marge en valeur	Marge en %
	HAHT	litres achetés	CAHT	litres vendus				
oct-21	0,00	0,00	8639,70	5180,64	11627,85	4271,95	1283,80	14,86%
nov-21	2784,00	2000,00	1320,23	913,64	4271,95	5934,00	198,28	15,02%
déc-21	0,00	0,00	2872,47	1987,86	5934,00	3492,91	431,38	15,02%
janv-22	2738,00	2000,00	2592,32	1686,58	3492,91	3977,85	339,26	13,09%
févr-22	0,00	0,00	2164,21	1352,63	3977,85	2105,62	291,98	13,49%
mars-22	10674,00	6000,00	1872,24	1170,14	2105,62	11177,70	270,32	14,44%
avr-22	5163,00	3000,00	4848,13	2440,31	11177,70	12150,24	657,67	13,57%
mai-22	3492,00	2000,00	11412,13	5546,51	12150,24	5868,89	1638,78	14,36%
juin-22	18950,00	10000,00	13623,77	6432,27	5868,89	13311,46	2116,34	15,53%
juil-22	26210,00	14000,00	25176,79	11309,80	13311,46	17989,59	3644,92	14,48%
août-22	31649,00	18000,00	36540,34	19111,47	17989,59	15507,62	2409,37	6,59%
sept-22	0,00	0,00	6929,05	3794,81	15507,62	8854,90	276,33	3,99%
<b>Global</b>	<b>101660,00</b>	<b>57000,00</b>	<b>117991,38</b>	<b>60926,66</b>	<b>11627,85</b>	<b>8854,90</b>	<b>13558,43</b>	<b>11,49%</b>

## 5. PRINCIPAUX INCIDENTS SURVENUS AINSI QUE LES ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES

INCIDENTS TECHNIQUES SURVENUS SUR L'AIRE TECHNIQUE				
Date de l'incident	nature	actions	Date de fin	Délai de correction
04/02/2022	Chariot élévateur en panne	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contact fournisseur</li> <li>▪ Achat nouveau chariot élévateur</li> </ul>	24/02/2023	20 jours
02/06/2022	Absences des deux co-gérants suite décès d'un parent	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fermeture de NAUTIC2000 (société mère)</li> <li>▪ Etat urgence : Affectation du service technique de NAUTIC2000 sur Aire technique de CYS</li> </ul>	20/06/2023	18 jours

SINISTRE DECLARES SURVENUS SUR L'AIRE TECHNIQUE				
Date de l'incident	nature	actions	Date de fin	Délai de correction
31/05/2021	SINISTRE SUR VOILIER TONONE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervention experts</li> <li>▪ Protocole de transaction</li> </ul>	12/05/2022	En cours

Rappel des faits : Monsieur TONONE avait confié son voilier à la Société DG SERVICES+ pour un ensemble de travaux.

DG SERVICES+ a sous-traité le grutage et le calage à terre du voilier à CYS.

Le 31 Mai 2021, au cours d'une manutention sur le sol par CYS, le mât, par l'absence de remise en place du pataras par la société DG SERVICES+ après le grutage, a chuté sur le sol en se brisant.

La société DG SERVICES+ rejetant toutes formes de responsabilité dans ce dossier alors qu'elle était la seule intervenante dans le démâtage, nous avons été contraints d'engager une procédure amiable par voie d'expert pour solutionner ce dossier.

Le 12 Mai 2022, après plusieurs interventions de notre expert, la Société DG SERVICES+ a enfin reconnu ses torts et un protocole amiable engageant respectivement la responsabilité des trois intervenants a enfin pu être signé.

## 6. NOMBRE DE GRUTAGE ASSURES ANNUELLEMENT AVEC LEUR TYPOLOGIE

Tableau de Indicateurs mensuels du Service GRUTAGE

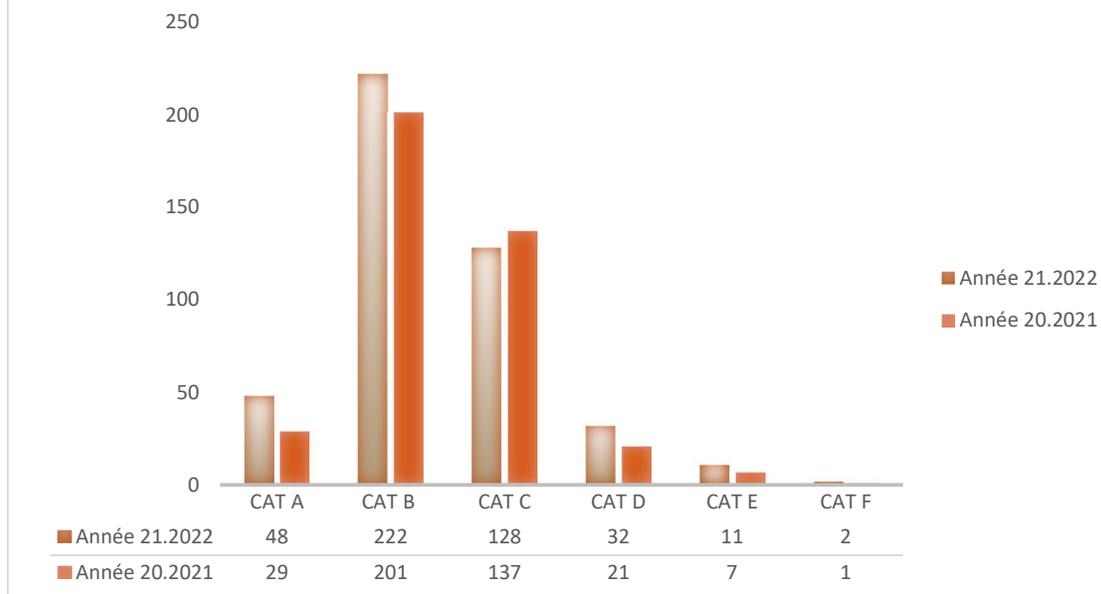
SERVICE DE GRUTAGE														
Tableau de suivi des indicateurs	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	TOTAL	VALEUR
<b>Nombre de grutage réalisé (prestation simple et double)</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>36</b>	<b>52</b>	<b>74</b>	<b>45</b>	<b>45</b>	<b>29</b>	<b>37</b>	<b>396</b>	
- Catégorie A (0,55 à 4,99m)	2	7	2	1	0	1	3	6	0	1	1	5	29	1217
grutage simple	2	6	0	1	0	0	1	2	0	0	0	2	14	467
grutage double	0	1	2	0	0	1	2	4	0	1	1	3	15	750
- Catégorie B (5,00 à 6,49m)	14	12	3	6	2	18	31	34	18	27	12	24	201	13073
grutage simple	5	3	1	4	1	8	7	4	5	4	6	6	49	2940
grutage double	9	9	2	2	1	17	23	27	14	22	8	18	152	10133
- Catégorie C (6,50 à 7,99m)	8	13	3	3	1	14	13	27	20	14	13	8	137	10150
grutage simple	1	6	1	1	0	4	3	10	3	2	6	1	38	1900
grutage double	7	7	2	2	1	10	10	17	17	12	7	7	99	8250
- Catégorie D (8,00 à 9,49m)	0	0	0	0	0	2	3	4	6	3	3	0	21	2325
grutage simple	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4	267
grutage double	1	0	0	0	0	2	3	4	4	3	2	0	19	2058
- Catégorie E (9,50 à 10,99m)	0	0	0	0	0	1	2	3	1	0	0	0	7	875
grutage simple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
grutage double	0	0	0	0	0	1	2	3	1	0	0	0	7	875
- Catégorie F (11,00 à 12,99m)	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	133
grutage simple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
grutage double	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	133
<b>CAHT TOTAL:</b>													<b>27773</b>	



**396 Grutages**

(Exercice 2021.2022)

### EVOLUTION DE LA PRESTATION GRUTAGE PAR CATEGORIES



## 7. EVENTUELLES INSUFFISANCES DES OUVRAGES

Les insuffisances des ouvrages constatées dans le précédent rapport et étayées dans notre courrier réponse adressé à Madame CLEMENT le 23 Avril 2023 restent inchangées eu égard à la configuration du site et sont repris ci-après :

- Limite de la grue 10 tonnes maximum ne permettant de levage de certains bateaux du port
- La surface de l'aire de carénage pas assez grande pour manœuvrer
- Le nombre de bers insuffisant pour l'activité mais suffisant pour la surface

## 8. LISTE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE RENOUVELLEMENT ET DE MODERNISATION

Entretien en 2022 des travaux mis en place en 2021

Rappel des actions menées la première année :

### PARTIE TECHNIQUE

#### 🔧 ZONE TECHNIQUE

##### Points négatifs

- Absence d'établi extérieur
- Pas d'atelier
- Pas d'étagères
- Pas d'atelier ni d'établi
- Carrelage au sol de nature poreuse et sale
- Absence de lavabo extérieur

##### Points négatifs

- Mal entretenue
- Peinture au sol dégradée
- Bers souillés – identifications illisibles
- Chariot élévateur (aucune protection contre les intempéries, très mal entretenu, aucun suivi aucun historique)

##### Nos actions en Amélioration

- ⇒ Création d'un établi extérieur pour les plaisanciers
- ⇒ Pose d'étagères
- ⇒ Création d'un établi technique avec rangement
- ⇒ Sécurisation de l'étagère extérieure du local technique
- ⇒ Décapage du sol
- ⇒ Installation d'un lavabo extérieur

##### Nos actions en amélioration

- ⇒ Réfection du marquage de signalisation du sol
- ⇒ Remise en état : Décapage des bers, marquage des bers pour identification plus lisible
- ⇒ Vérification des bers par un professionnel de la marque SATELLITE
- ⇒ Pose de boudin de protection le long du quai de la grue
- ⇒ Remise en état et en propreté du chariot élévateur
- ⇒ Mise en place fiche de suivi

## 🔧 GRUE DE LEVAGE

### Points négatifs

- Pas adaptée pour les voiliers
- Pas adaptée pour les unités supérieures à 9 tonnes
- Entretien annuel obligatoire pas suffisant pour ce type d'engin

### Nos actions en amélioration



- ⇒ Changement des sangles
- ⇒ Changement des flexibles
- ⇒ Suivi plus précis de la grue
- ⇒ Mise en place fiche de suivi

## 🔧 AVITAILLEMENT / POMPES A ESSENCE

### Points négatifs

- Pas de cuve pour le Carburant SP Détaxé
- Les tuyaux d'avitaillement pas assez long et défectueux
- Borne 24h / 24h défectueuse
- Borne portier ne fonctionne pas

### Nos actions en amélioration



- ⇒ Changement des tuyaux
- ⇒ Confection de bouts d'amarrages avec épissures pour le quai d'accueil
- ⇒ Prise de contact avec informaticien pour borne portier
- ⇒ Mise en place numéro d'appel d'urgence

## 🔧 LE BUREAU

### Points négatifs

- Etat de propreté des sols et des murs
- Agencement laissé par les précédents délégataires
- Meuble bas tiroir cassé
- Chauffe-eau in fonctionnel

### Nos actions en amélioration



- ⇒ Décapage du sol
- ⇒ Peinture refaite dans le bureau et le bureau technique
- ⇒ agencement meuble
- ⇒ Ordinateur
- ⇒ Conciergerie

## PARTIE ORGANISATIONNELLE

## 🔧 LES CLASSEURS / PROCESS ORGANISATIONNEL

### Points négatifs

- Absence de carnet de suivi des extincteurs
- Absence de tableau de suivi
- Manque information et historique

### Nos actions en amélioration



- ⇒ Mise à jour des obligations légales
- ⇒ Mise en place de tableau de suivi (entretien caniveau)
- ⇒ A défaut d'existence de contrat de maintenance (borne 24h/24, pupitre, CB) contact avec les partenaires pour mise en place de contrat de maintenances

## 🔧 LES DONNEES CLIENTS

### Points négatifs

### Nos actions en amélioration

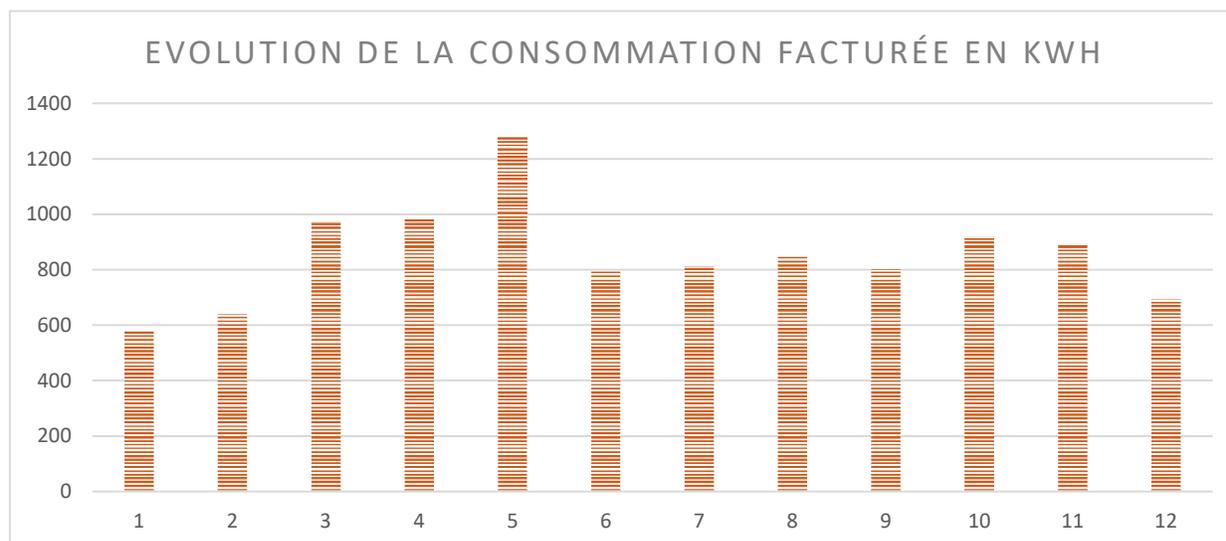


- Aucune donnée informatique laissée
- Aucune procédure écrite laissée pour la gestion du logiciel des pompes
- DG SERVICE n'a pas informé tous ces clients du changement de délégataire
  - DG SERVICES a transmis les trousseaux des clefs à DG SERVICES+ il y a eu de grosse confusion dans l'esprit des clients

- ⇒ Constitution base de données clients
- ⇒ Enquête de satisfaction
- ⇒ Création de fiches procédures pour utilisation matériels
- ⇒ création site internet réseau sociaux
- ⇒ création de support marketing (tampon, adhésif, support enquête satisfaction)
- ⇒ mise en place d'une conciergerie (clefs)

## 9. SUIVI DES CONSOMMATIONS EN EAU ET EN ELECTRICITE

### CONSOMMATION EN ELECTRICITE :



### CONSOMMATION EN EAU :

Rappel de notre observation faite sur notre précédent rapport :

*Cette donnée ne peut pas être suivie par CYS, car le compteur d'eau est au nom de la Capitainerie, cette donnée rentre donc dans la gestion de la Capitainerie et de la Mairie de CARRY LE ROUET.*

*Autre point : Les précédents rapports de DG SERVICE, ancien délégataire, ne mentionnent aucune charge d'eau sur ses bilans.*



## 10. CONTRATS CONCLUS AVEC LES TIERS

FOURNISSEURS	OBJET DU CONTRAT
EDF	Fournitures électricité
PREFILOC	Location TPE
CTE	Vérification extincteur
COMETROL	Maintenance Ensemble de Mesures Routiers
COMETROL	Maintenance Transactions Mensuelles Carte Bleue
COMETROL	Maintenance Pupitre ELYS (matériel informatique)
COMETROL	Maintenance Pompes
COMETROL	Maintenance Métrologique
ELEO	Contrat d'assurance
SARL ANDERTONS	Cabinet d'Expertise Comptable
SFR	Lignes téléphoniques
OVH	Portage de la ligne téléphonique

# PARTIE COMPTABLE DU RAPPORT D'ACTIVITE

## 1. COMPTE ANNUEL DU RESULTAT D'EXPLOITATION

### ANALYSE CHIFFRES D'AFFAIRES ET MARGE COMMERCIALE

Pour tous les carburants confondus (Gasoil, Gasoil détaxe, SP95), il manque 42,5K€ de CAHT et 7,8K€ de marge commerciale par rapport au budget de la 2<sup>ème</sup> année d'exploitation.

Cependant, dans cette catégorie, nous avons tout de même amélioré de 14% notre CAHT passant de 312K€ à 357K€ et 2K€ notre marge commerciale.

La vente de pièces détachées cumulée à la Main d'œuvre est sensiblement identique à celle de l'année dernière (53K€ en N contre 53K€ en N-1). Néanmoins, la marge a été bien améliorée puisque nous passons de 20K€ à 27,5K€.

A la demande de Mme Clément et à juste titre, cette année, nous avons réaffecté les fournitures liées au carénage dans la catégorie « Carénage » contrairement à l'année dernière où ses fournitures étaient intégrées dans le coût d'achat de la catégorie « Pièces détachées ».

Notre 1<sup>ère</sup> année d'exploitation a été rythmée par la mise en place de divers process. Mais pendant cette 2<sup>ème</sup> année d'exploitation, nous avons pu nous consacrer au développement de l'activité commerciale en mettant en place le service de location et la vente de bateaux neufs sous la marque Ranieri pour lesquels nous avons pu vendre les 2 unités en stock.

Au global, sur cet exercice, nous atteignons un CAHT de 540K€. Il manque effectivement 88K€ pour atteindre le CAHT objectif mais nous l'améliorons tout de même de 26.46% par rapport à l'année dernière.

Malgré la hausse du CAHT mais la baisse du taux de marge commerciale globale, nous améliorons notre marge commerciale en valeur de 20K€.

### Analyse des Charges Fixes

Une économie de 68K€ a été effectuée entre les charges fixes et le budget. Il a été dépensé 129K€ contre 197K€ au budget.

L'année dernière a été dépensé 144K€. L'écart de dépenses entre N et N-1 se situe principalement sur les postes :

- « Petit matériel et outillage » -> des dépenses significatives avaient dû être effectuées la 1<sup>ère</sup> année qui n'avaient pas lieu d'être renouvelé en 2<sup>ème</sup> année
- « Frais de Personnel » -> la rentabilité de la 1<sup>ère</sup> année ayant été négative, nous avons pris la décision de réduire la charge de personnel en ne remplaçant pas le personnel sortant.

### RESULTAT COMPTABLE

Au vu du résultat négatif (-19K€) généré la 1<sup>ère</sup> année d'exploitation, nous souhaitons rétablir les capitaux propres dès la 2<sup>ème</sup> année. En réduisant au maximum les charges fixes et en développant de nouvelles activités comme la location de bateaux ou la vente d'unités neuves, nous avons généré un résultat comptable de +12K€ non soumis à l'impôt sur le revenu grâce au déficit reportable de N-1.

## 2. PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCULS ECONOMIQUES

Tableau de Bord global:	OCTOBRE 2021 A SEPTEMBRE 2022				
	REALISE		BUDGET		ECART
		%		%	
CAHT	539857,7	100,00%	627795,00	100,00%	-87937,30
Coût d'achat des m/s et des services	395125,75	73,19%	413514,00	65,87%	18388,25
RRR obtenus	0		0		0,00
Sous-traitance	335	0,06%	0	0,00%	-335,00
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>144396,95</b>	<b>26,75%</b>	<b>214281,00</b>	<b>34,13%</b>	<b>-69884,05</b>
	<b>Charges fixes</b>	<b>Charges varia.</b>			
Energies	2797,96	855,15	1128,00		-2525,11
Locations/crédit bail immobilières	22000,00		23983,00		1983,00
Locations/crédit-bail mobilières	228,00		3600,00		3372,00
Petit matériel et outillage		2154,06	513,00		-1641,06
Entretiens non récurrents		1329,65			-1329,65
Entretiens récurrents	4660,53		14611,00		9950,47
Assurances	4556,71		4203,00		-353,71
Honoraires	2703,64	0,00	5228,00		2524,36
Publicité		1587,40	2153,00		565,60
Frais postaux / téléphones	596,02		1931,00		1334,98
Frais bancaires	5037,35		5638,00		600,65
Impôts et Taxes	26,00		3343,00		3317,00
Frais de personnel	63814,30		119811,00		55996,70
Redevances Holding	12000,00		10900,00		-1100,00
Frais divers		1451,17	359,00		-1092,17
Amortissements	3640,00				-3640,00
<b>Total</b>	<b>122060,51</b>	<b>7377,43</b>	<b>197401,00</b>		<b>67963,06</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>14959,01</b>	<b>2,77%</b>	<b>16880,00</b>	<b>2,69%</b>	<b>-1920,99</b>
Produits/Charges financiers	-8,88		0,00		-8,88
Intérêts des emprunts	0		0,00		0,00
Produits/Charges exceptionnels	3000				
<b>RESULTAT AVANT IS</b>	<b>11950,13</b>	<b>2,21%</b>	<b>16880,00</b>	<b>2,69%</b>	<b>-4929,87</b>
IS			2532,00		
<b>RESULTAT APRES IS</b>	<b>11950,13</b>	<b>2,21%</b>	<b>14348,00</b>	<b>2,29%</b>	<b>-2397,87</b>

Durant cet exercice,

➔ Concernant les tarifs des services, les tarifs ont été appliqués conformément à ceux contractualisés dans notre contrat.

Cf. ANNEXE – CYS - Tarif des services

➔ Concernant Article 26.3.Tarifs d'intervention d'un prestataire extérieur sur le site de notre contrat et l'application du droit d'entrée annuel de 300€ nous permettons de réitérer notre demande qui a donné lieu à un échange le XXXX et durant lequel le syllabus a été remis que nous avons émis le 31 Mars 2021.

Information importante : Notre prévisionnel initial remis à la signature du contrat de la DSP, a été établi

- selon le RAD 2018 de DG services (dernier RAD complet qui nous a été remis)
- et pour l'année 2019, la déclaration de carburant uniquement

Cf. ANNEXE – CYS I Liste des intervenants extérieurs

Cf. ANNEXE – CYS I Fiche d'identification des intervenants extérieurs

### 3. COMPTE RENDU DES BIENS ET IMMOBILISATIONS

Cf. ANNEXE – CYS - Grand livre des immobilisations arrêté au 30.09.22

### 4. ETAT DE VARIATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER INTERVENU DANS LE CADRE DU CONTRAT

Cf. ANNEXE – CYS – Pointage Inventaire des Biens ( extrait)

Matériels omis dans l'inventaire lors de la prise de la DSP							
<u>miroir</u>	1			BUREAU		■	
Pommeau de douche	1			BUREAU		■	
Eclairage par néons doubles	3			BUREAU		■	
<u>une</u> borne d'alimentation électrique présente en bordure de l'aire de carnage (2 prises 16A et une prise 32A pour l'alimentation de pompe haute pression + Fusible + Arrêt d'urgence.	1			AIRE TECHNIQUE		■	
Chauffe-eau	1			BUREAU		■	
Taquets d'amarrages	2			AIRE TECHNIQUE		■	
<u>bac</u> de sable	2			2 au lieu de 1		■	
<u>radiateur</u>	3		THERMOR	BUREAU ADM BUREAU TECH	Réf 443351 X 2 Réf 443331 X 1	■	
Lavabo + MIROIR	1			BUREAU TECH		■	
Rideau coulissant	1			BUREAU TECH	Réf 623553	■	

Bien non-pointé lors de la prise de la DSP et inventorié							
Extincteurs portatifs	4	°	°4 extincteurs et non-5	Zone technique	°	■	14/08/2035
						■	14/08/2035
						■	14/01/2036
						■	14/01/2036
<u>bers</u> 4-tonnes-voiliers	2		Avant la prise de la DSP un ber a été transféré au Port de Sausset			■	°
<u>kärcher</u> haute pression	0		Le Kärcher figurant dans l'inventaire initial a été repris par l'ancien déléguaire				
<u>boudin</u> marin anti-pollution de 80ml	1		Boudin transféré dans les locaux de la capitainerie		°	NP	°
Extincteur-ABC dans coffret	0	°	°	°Ces extincteurs n'ont pas été pointés lors de la prise de la DSP			

### 5. INVENTAIRE DES BIENS MIS A JOUR

Cf. ANNEXE – CYS – Inventaire des biens mis à jour au 30.09.22

## 6. ETAT DE SUIVI DU PROGRAMME CONTRACTUEL D'INVESTISSEMENT

DSP PLAN PERVISIONNEL DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOUELEMENT (GER)			
Gros entretien et renouvellement	Année 02		
	Prévu	Réalisé	Ecart
<b>Quai d'amarrage dédié à la location de</b>			
Poutre de couronnement			
Dalle béton	4 065,00 €		4 065,00 €
Remplacement des équipements (échelles + bollards + système de défense adapté)	1 150,00 €		1 150,00 €
<b>Chariot élévateur</b>			
Renouvellement du chariot élévateur	9 396,00 €	2 500,00 €	6 896,00 €
<b>Rapport de l'APAVE</b>			
Mise en recouvrement selon rapport du 09.01.19			
<b>TOTAL DU GER</b>	<b>14 611,00 €</b>	<b>2 500,00 €</b>	<b>12 111,00 €</b>

## 7. ETAT DES AUTRES DEPENSES

Cf. ANNEXE – Etat des autres dépenses – Extract de la Balance des comptes 606-615-623-625-647

## 8. PERSPECTIVES

Après avoir rééquilibrer la marge, notre objectif étant l'année prochaine de se rapprocher du chiffre d'affaires prévisionnel projeté bien que celui-ci ait été établi dans un contexte bien plus favorable d'avant crise COVID, guerre Ukraine ...

# CONCLUSION

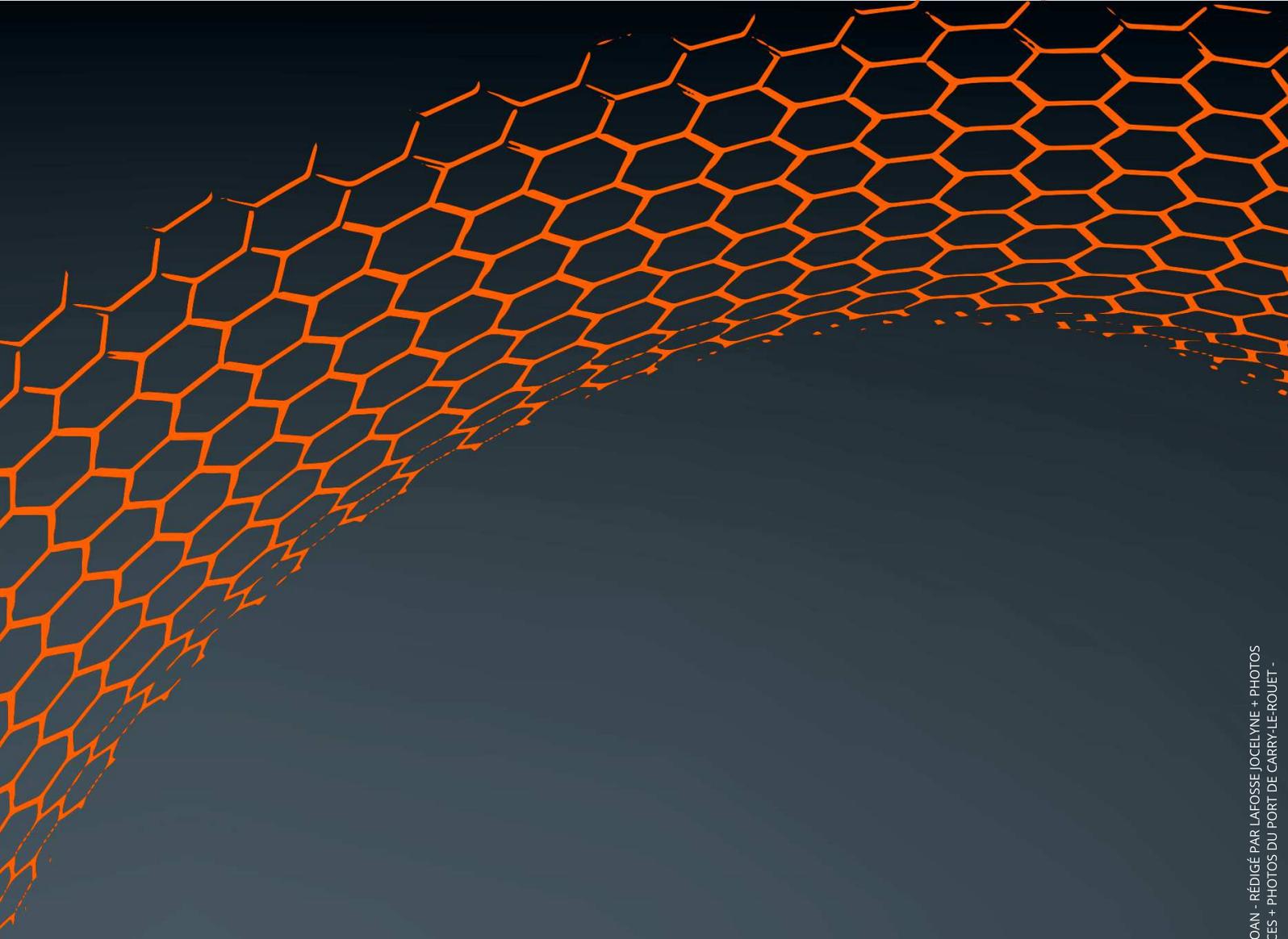
En conclusion, nous pouvons dire qu'il se dégage de notre analyse une certaine satisfaction d'une part, par la collaboration et l'aide apportée par Madame CLEMENT pour comprendre les attentes de la MPM, la compréhension dans la gestion de la délégation, et un côté moins positif par le contexte perturbé pour l'exploitation eu égard à l'environnement politique (guerre en Ukraine) et économique (augmentation des prix et restrictions) qui est un frein à la plaisance d'une manière générale.

Force est de constater que de vouloir rapprocher du chiffre d'affaires actuel et le chiffre d'affaires prévisionnel établi dans une période favorable est malheureusement illusoire.

Toutefois nous mettons tout en oeuvre pour s'y rapprocher

# ANNEXES

-  ANNEXE 1 | CYS | SAS CARRY YACHTING SERVICES \_Extrait k-bis
-  ANNEXE 2 | CYS | Extrait REGISTRE\_DU\_PERSONNEL\_1121\_0922
-  ANNEXE 3 | CYS | Tableau de suivi des intallations et des maintenances
-  ANNEXE 4 | CTE - Q18 - 2022
-  ANNEXE 5 | CTE Rapport vérification Electrique 2022
-  ANNEXE 6 | CTE Rapport vérification ERP - 2022
-  ANNEXE 7 | CYS | Facture entretien | CBA - F220629
-  ANNEXE 8 | CYS | Facture entretien | COMETROL - F 457
-  ANNEXE 9 | CYS | Facture entretien | COMETROL - F0021
-  ANNEXE 10 | CYS | Facture entretien | COMETROL - F197
-  ANNEXE 11 | CYS | Facture entretien | COMETROL - F391
-  ANNEXE 12 | CYS | Facture entretien | COMETROL - F1386
-  ANNEXE 13 | CYS | Facture entretien | CPI - F6081
-  ANNEXE 14 | CYS | Facture entretien | CTE - F 12689
-  ANNEXE 15 | CYS | Facture entretien | CTE - F12293
-  ANNEXE 17 | CYS | Facture entretien | FMPS - F22072
-  ANNEXE 18 | CYS | Facture entretien | QUALITE INFORMATIQUE - F1983
-  ANNEXE 19 | CYS | Facture entretien | SOPREC - 0038
-  ANNEXE 20 | CYS | Balance clients au 30.09.2022
-  ANNEXE 21 | CYS | Fiche identification intervenant exterieur
-  ANNEXE 22 | CYS | Tableau de suivi de nettoyage des caniveaux
-  ANNEXE 23 | CYS | Tableau des Indicateurs mensuels du service GRUTAGE
-  ANNEXE 26 | CYS | Liste des intervenants ayant payés le droit d'entrée
-  ANNEXE 27 | CYS | COMPTA LIASSE AU 30 09 2022
-  ANNEXE 28 | CYS | GRAND LIVRE | Charges entretien
-  ANNEXE 29 | CYS | Balances des comptes 606-615-623-625-647
-  ANNEXE 30 | CYS | Balance fournisseurs au 30.09.2022
-  ANNEXE 31 | CYS | Balance clients au 30.09.2022
-  ANNEXE 32 | CYS | Immobilisations au 30.09.2023
-  ANNEXE 33 | CYS | Inventaire des Biens Mis à jour\_300922
-  ANNEXE 34 | CYS | Tableau de bord par services
-  ANNEXE 35 | CYS | Tarif des services exercice 2021.2022 Annule et remplace
-  ANNEXE 36 - 2021\_10\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 36 - 2021\_10\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 36 - 2021\_10\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 37 - 2021\_11\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 37 - 2021\_11\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 37 - 2021\_11\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 38 - 2021\_12\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 38 - 2021\_12\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 38 - 2021\_12\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 39 - 2022\_01\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 39 - 2022\_01\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 39 - 2022\_01\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 40 - 2022\_02\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 40 - 2022\_02\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 40 - 2022\_02\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 41 - 2022\_03\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 41 - 2022\_03\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 41 - 2022\_03\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 42 - 2022\_04\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 42 - 2022\_04\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 42 - 2022\_04\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 43 - 2022\_05\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 43 - 2022\_05\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 43 - 2022\_05\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 44 - 2022\_06\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 44 - 2022\_06\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 44 - 2022\_06\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 45 - 2022\_07\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 45 - 2022\_07\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 45 - 2022\_07\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 46 - 2022\_08\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 46 - 2022\_08\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 46 - 2022\_08\_CYS\_SUIVI CONSO SP95
-  ANNEXE 47 - 2022\_09\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL DETAXE
-  ANNEXE 47 - 2022\_09\_CYS\_SUIVI CONSO GASOIL
-  ANNEXE 47 - 2022\_09\_CYS\_SUIVI CONSO SP95



© 2020-2021 + CONCEPTION BENARD YOAN - RÉDIGÉ PAR LAFOSSE JOCELYNE + PHOTOS  
ÉQUIPE DE CARRY YACHTING SERVICES + PHOTOS DU PORT DE CARRY-LE-ROUËT -



- AIRE DE CARÉNAGE
- AVITAILLEMENT
- GRUTAGE
- ENTRETIEN TOUTES MARQUES
- LOCATION

Courriel : [contact@carryyachtingservices.com](mailto:contact@carryyachtingservices.com)

Tel : 04 . 65 . 01 . 00 . 05

[www.carry-yachting-services.fr](https://www.carry-yachting-services.fr) Esplanade du Port Square Fernandel, Quai du Professeur Émile Vayssière, 13620 Carry-le-Rouet

Reçu au Contrôle de légalité le 06 décembre 2024